

**Décision 2015-1** : Conformément à l'article 111 – **Tarifs d'entrée et contribution fédérale**. Titre V – Organisation des Courses. Chapitre IV – **Les Entrées** spécifiant : « *La contribution fédérale est due à chaque course* » la Comité directeur réuni le 23 février décide d'exonérer de cette contribution les organisations des trois courses suivantes :

- ✓ Samedi 7 mars 2015 la course de Ligue organisée par «La commission des Festivités de Vauvert» dans le cadre des camarguaises 2015.
- ✓ Dimanche 8 mars 2015 la course camarguaise catégorie Avenir Hors point organisée par «La commission des Festivités de Vauvert» dans le cadre des camarguaises 2015.
- ✓ Le samedi 28 mars 2015 la course au profit de l'Association Française de la **Maladie de Blackfan Diamond** « Tous avec Gabrielle » organisée par le Club Taurin « Le Trident » de Mauguio au motif que l'ensemble des intervenants le font bénévolement.

Pour ces trois courses les délégués devront noter sur la feuille de course le nombre d'entrées constatées afin de tenir les statistiques fédérales à jour.